



Traité Baba Metsia

Michna 3 - Chapitre 8

הַשּׂוֹאֵל אֶת הַפָּרָה,
וְשָׁלַחָהּ לוֹ בֵּיד בֶּנוֹ, בֵּיד עֶבְדּוֹ, בֵּיד שְׁלוּחֹוֹ,
אוֹ בֵּיד בֶּנוֹ, בֵּיד עֶבְדּוֹ, בֵּיד שְׁלוּחֹוֹ שֶׁלֹּאֵל, וּמֵתָה,
פְּטוּר.
אָמַר לוֹ הַשּׂוֹאֵל:
"שָׁלַחָהּ לִי בֵּיד בְּנִי, בֵּיד עֶבְדִּי, בֵּיד שְׁלוּחִי!"
אוֹ "בֵּיד בֶּנִּי, בֵּיד עֶבְדִּי, בֵּיד שְׁלוּחִי!"
אוֹ שֶׁאָמַר לוֹ הַמִּשְׁאִיל:
"הֲרִי אֲנִי מִשְׁלַחָהּ לָךְ
בֵּיד בְּנִי, בֵּיד עֶבְדִּי, בֵּיד שְׁלוּחִי",
אוֹ "בֵּיד בֶּנִּי, בֵּיד עֶבְדִּי, בֵּיד שְׁלוּחִי",
וְאָמַר לוֹ הַשּׂוֹאֵל "שֶׁלַח!"
וְשָׁלַחָהּ לוֹ וּמֵתָה,
חֵיב.
וְכֵן בְּשָׁעָה שֶׁהוּא מַחְזִירָהּ.

Si quelqu'un emprunte une vache et que le propriétaire la lui envoie par son fils, par son esclave ou par son messenger, ou par le fils, l'esclave ou le messenger de l'emprunteur, si elle meurt, il est quitte.

Mais si l'emprunteur lui a dit : « envoie-la moi par mon fils, par mon esclave ou par mon messenger, ou par ton fils, par ton esclave ou par ton messenger », ou si le propriétaire lui a dit : « je vais te l'envoyer par mon fils, mon esclave ou par mon messenger, ou par ton fils, ton esclave ou ton messenger et l'emprunteur lui a dit : « Envoie » et il l'a envoyée et elle est morte, il est responsable. Il en est de même lorsqu'il la rend.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions